

DISCOURS PRONONCE PAR M. LE LICENCIE HUGO CERVANTES DEL RIO, PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSULTATIF, A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DU XVI CONGRES INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES

Monsieur le Président du Comité de l'Institut International des Sciences Administratives,
Messieurs les Membres du Conseil Consultatif du Seizieme Congrès International des Sciences Administratives,
Monsieur le Président du Comité Organisateur,
Honorable Comité Organisateur,
Messieurs les Délégués,
Mesdames,
Messieurs,

Il était dans l'intention de Monsieur le Président de la République de vous souhaiter personnellement sa cheleureuse bienvenue et vous dire combien nous, Mexicains, apprécions que notre pays ait été choisi pour être le siège de cette rencontre. Cependant, le voyage qu'il est en train de réaliser en Amérique Centrale et du Sud l'a empêché d'être parmi nous aujourd'hui.

Le voyage présidentiel cherche à ajouter aux affinités ethniques, linguistiques et historiques, qui constituent déjà un lien entre les pays d'Amérique Latine, des intérêts économiques communs qui doivent également nous unir, afin que nous puissions, dans des meilleures conditions, poursuivre la lutte pour que nos matières premières et les produits manufacturés que nous commençons à exporter soient mieux payés par les pays industrialisés et pour que les crédits, la technologie et les produits élaborés qu'ils nous fournissent n'entraient pas un profit excessif et ne soient pas non plus un instrument de domination.

Pour y contribuer efficacement, Monsieur le Président de la République a proposé la création d'un organisme latino-américain visant une action commune dans le domaine économique de nos différents pays et soit soumis au mandat exclusif de la souveraineté de nos peuples.

Connaissant les résultats des Congrès antérieurs, il m'a demandé de vous exprimer sa confiance dans le dialogue qui aujourd'hui s'amorce, dialogue qui sûrement aboutira à de fécondes réalisations.

Le pays qui a l'honneur de vous accueillir possède une riche tradition qui prend sa source dans deux cultures: l'indigène et l'européenne. Son territoire compte des ressources suffisantes pour lui permettre d'être autonome dans plusieurs domaines et ses habitants se sont engagés dans la construction d'une vie digne, pacifique et juste.

Il est certain que des problèmes, des déséquilibres et des carences se sont accumulés au cours des siècles bien que des efforts pour les surmonter aient été faits. Disparité dans la distribution du revenu; exploitation pas toujours rationnelle des ressources; accroissement démographique sans la responsabilité que requiert la société moderne; carence d'emplois; concentration démographique et industrielle, et manque d'opportunités dans beaucoup de villes; dépeuplement de vastes régions du pays. Voilà quelques-uns des problèmes auxquels nous devons faire face, problèmes qui se sont accentués par les crises économiques internationales qui ont répercuté dans les pays en voie de développement.

Mais, pour les vaincre, le Mexique, à travers sa "Loi Fondamentale", préconise une conception de la démocratie, une exaltation du sentiment national et une attitude humaniste.

Dans cette conception, la démocratie ne s'épuise pas dans la structure juridique et le régime politique en étant un système de vie fondé par un constant améliorement économique, social et culturel pour les Mexicains.

L'exaltation du sentiment national implique l'intérêt que nous portons à nos problèmes, le profit et la défense de nos ressources, l'affermissement de l'indépendance politique et économique, la continuité et le développement de notre culture.

L'attitude humaniste comprend le respect envers la dignité de la personne humaine, l'intégration de la famille, l'intérêt général de la société et la fraternité et l'égalité de tous les hommes.

Le régime politique mexicain, fondé sur ces principes, est républicain, fédéral et démocratique. En ce qui concerne son organisation gouvernementale, on peut la résumer ainsi: dans le domaine fédéral, parmi les organismes traditionnels de l'Etat; un Judiciaire; un Législatif, constitué par la Chambre des Députés d'une part, composée elle-même par les représentants du peuple, et d'autre part par le Sénat, où se trouvent représentés les Etats et le District Fédéral; et un Pouvoir Exécutif, dont le Président de la République est le dépositaire, qui est

auxilié par 23 dépendances centrales divisées en 15 Secrétariats d'Etat, 4 Services Administratifs, 2 Départements de Justice et 2 Gouvernements des Territoires Fédérales. Les habitants de ces derniers ont manifesté récemment que leurs territoires réunissent déjà les conditions nécessaires pour se constituer en Etats. Par conséquent, ils pourront dans un avenir prochain mener à bien sa transformation.

L'administration publique fédérale compte, en plus, avec un groupe nombreux d'organismes décentralisés, d'entreprises de participation de l'Etat, ainsi que de mécanismes de coordination et de participation de tout genre, lesquels dans de nombreux cas comptent des représentats des différents secteurs sociaux organisés.

Conformément aux principes et à l'organisation institutionnelle exposés ci-dessus, nous nous sommes engagés pour que l'administration publique réponde à notre réalité spatiale et temporelle, afin d'offrir des instruments convenables au gouvernement et à la société pour qu'ils puissent accomplir leurs buts respectif.

L'actuelle administration publique, en accomplissant les directives gouvernementales, contribue à implanter les solutions politiques et économiques nécessaires au Mexique d'aujourd'hui et à celui de demain.

Dans cette tâche, nous apprécions les recommandations des techniciens et nous assimilons les modèles d'administrations "pour le développement" ou "pour le changement" aux aspirations générales et à l'organisation politique et sociale du pays.

Nous sommes conscients de ce que les meilleurs programmes de gouvernement, les plans les plus généraux de développement et de redistribution de bénéfices, tombent parfois dans l'inefficacité administrative. Mais, aussi, de ce que l'organisation la plus efficace de l'administration publique peut tomber dans la technocratie ou dans le refus ouvert de nos valeurs.

Par conséquent, nous pensons que, partant seulement des besoins signalés par la propre expérience, nous saurons éviter que des modèles, des méthodes et des techniques qui ne sont pas les nôtres s'imposent à la administration publique nationale.

Nous cherchons une administration publique flexible et interrelationnée, qui ne pourrait s'ajuster à l'optique d'une seule perspective, parce qu'elle est destinée à accomplir des programmes gouvernementaux fondés sur la Constitution, qui, en même temps oblige a fortifier la démocratie politique, économique, sociale et culturelle; à la solution des problèmes nationaux; au profit et à la défense des ressources; à la défense de l'indépendance politique et économique; à la conservation

et au développement de la culture; à garantir la dignité de la personne humaine et la primauté de l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

En partant de ces principes, l'actuel gouvernement se propose de continuer l'augmentation du développement économique, tout en assurant, en même temps, la redistribution du revenu, entendant bien qu'il n'est pas acceptable qu'un dilemme obligé existe entre l'expansion économique et la répartition de ses revenus.

C'est pourquoi, des politiques ont été mises en oeuvre visant au développement de tous les secteurs de la société, et équilibré en ce qui concerne les différentes régions du pays; à la création d'emplois; à la régulation du croisement démographique par la persuasion; à l'augmentation des voies d'expression et de participation politique; à l'accroissement des réseaux de communication physique; au renforcement des finances publiques; à l'encouragement des exportations; au renforcement du pouvoir d'achat de la population; à la réforme intégrale des systèmes d'instruction et de capacitation publiques; à la réorganisation des transactions internationales; et à l'implantation d'un vaste programme de décentralisation dans tous les domaines et de déconcentration dans le domaine administratif.

Dans ce cadre générale se situe la réforme de l'administration publique mexicaine.

Cette réforme a été prévue comme une fonction à laquelle ont doit participer et non pas comme une fonction qui est imposée. Elle est stimulée par une décision politique et les responsables de l'action administrative, coordonnés par un organisme central, contribuent à la définir et à la mettre en oeuvre.

Le devoir d'améliorer l'administration publique fédérale est entre les mains de tous les serviteurs publics. De nombreux mécanismes existent pour que des solutions soient proposées et pour qu'elles s'exécutent.

Nous sommes conscients qu'il existe des désavantages dans le système de participation, mais la façon de vivre mexicaine, imprégnée du sentiment démocratique sous ses différents aspects, réclame la libre expression, la controverse enrichissante, la critique et l'autocritique, le dialogue fécond et le consentement dynamique. Il s'agit probablement d'un processus plus ardu et plus long, mais c'est l'unique, compatible avec le caractère de notre peuple qui, par dessus tout, apprécie la liberté.

Le sens démocratique, allié aux nécessités de l'opérativité, oblige à ce que la réforme de l'administration soit faite avec l'intervention engagée et responsable de ceux qui connaissent les problèmes et les

solutions. De cette façon, les serviteurs publics sont des sujets et non pas des objets de la réforme.

Un des aspects fondamentaux de ces différentes tâches a trait au premier thème de cette rencontre.

Le point de départ mexicain, quant aux "aspects administratifs de la régionalisation", est signalé par le régime fédéral, qui détermine une division territoriale politique et administrative du pays.

Cependant, la tendance à la concentration imposée par des facteurs économiques et sociales, a eu des effets sur les principes fédéraux, en limitant le développement à certaines zones.

L'administration de M. le Président Luis Echeverría a proposé diverses solutions à ce problème. Les unes, essaient d'incorporer au développement et à la vie nationale les zones éloignées et restées en retard du point de vue économique et sociale; les autres, institutionnelles, dotent les Etats et les Territoires des instruments nécessaires de participation dans les décisions fédérales qui les concernent.

A cet effet, la programmation d'investissement fédéral par entités fédératives a été mise en œuvre, avec la participation des gouvernements locaux et de ses différents secteurs sociaux, au sein des comités pour le développement intégral.

L'investissement public fédéral dans le milieu rural a été un des moyens les plus efficaces pour la décentralisation économique. En effet, pendant les dernières décades, seulement le 13% dudit investissement était affecté à la campagne; en 1970, par exemple, alors que l'investissement public fédéral a été de 29 mille 200 millions de pesos, celui de la campagne atteignait le chiffre de 3 mille 900 millions. Mais le Président Echeverría a proposé des changements non seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs; a donné de nouvelles orientations à la stratégie de notre développement économique et, c'est ainsi que, cette année, alors que l'investissement public fédéral autorisé est de 65 mille 200 millions de pesos, celui du milieu rural représente 11 mille millions, c'est à dire le 17%, triplant, pratiquement, l'investissement de la campagne.

D'autre part, on poursuit aussi la décentralisation économique moyennant l'établissement de parcs industriels situés dans des endroits stratégiques, la création d'industries de transformation de matières premières dans des endroits proches de celui où elles sont produites et, de façon générale, la promotion d'activités dans des zones autres que les grandes concentrations.

En même temps, on a essayé que les décisions importantes soient prises par les organismes fédéraux dans la capitale de chaque Etat,

ou dans des sièges régionaux, lorsque les caractéristiques des institutions le recommandent, et, de cette façon, rendre plus agiles les relations des particuliers avec le gouvernement, et leur permettre d'exercer leurs droits et d'accomplir leurs obligations dans des endroits proches du lieu de leur résidence.

Ces mesures, entre autres, tendent à surpasser les déséquilibres régionaux; à généraliser dans tout le pays un niveau digne de vie, avec des opportunités égales d'éducation, de santé et d'emploi; et à fortifier la capacité de décision des moyennes et de petites communautés, des Etats et des municipalités.

Un grand intérêt revêt également le second thème de l'ordre du jour, puisqu'il permettra de partager les expériences de nos pays en voie de développement, afin de nous aider à trouver des solutions pour nos problèmes.

Au delà des divergences spécifiques en ce qui concerne les conceptions, méthodes et portées de notre évolution administrative, nous sommes sûrs d'une chose: nos pays, écrasés par des échanges inégaux, par des crédits ruineux, par des investissements et des transferts de technologie qui accentuent leur pauvreté, les décapitalisent et diffèrent les solutions de leurs problèmes, ne doivent pas absorber le coût additionnel d'une administration inefficace, onéreuse et, dans certains cas, déloyale quant aux aspirations de justice et d'indépendance de leurs peuples.

Le troisième thème, "Méthodes et institutions administratives utilisées pour pronostiquer les effets du changement économique et social", éveille en nous des réflexions.

L'observations, le pronostic et l'induction au changement doivent se faire, d'après nous, en partant des réalités historiques et conformément au vouloir être de chaque communauté nationale, dépassant ainsi la tendance qui fait que les pays en voie de développement suivent obligatoirement les méthodes et les systèmes des pays industrialisés.

Une mauvaise planification du changement social cause des déséquilibres politiques, économiques, sociaux et culturels, et accentue la dépendance de nos pays.

Dans cet ordre d'idées, il est indispensable, pour surpasser les problèmes internes, toujours conditionnés par la réalité internationale, une transformation des rapports, de la coopération et des échanges entre les nations.

Pour cela, le Président Echeverría a proposé des principes fondamentaux pour surmonter la domination qui s'impose depuis les centres d'hégémonie mondiale, et obtenir des conditions justes et con-

venables dans le commerce, dans le crédit et dans la coopération internationale, afin de rendre possible une équitative distribution des produits et des biens, tout en préservant le droit des peuples à s'organiser et à se gouverner par eux mêmes, et à conserver ses traits nationaux moyennant la pratique de la non intervention des pays dans les affaires des autres.

Ceci est le sens de son initiative pour l'élaboration d'une Charte des Devoirs et des Droits Economiques des Etats, ayant pour but d'établir des normes et des mécanismes qui assureraient l'indépendance économique des pays devant l'action des pouvoirs économiques internationaux.

Parmi les principes qui conforment ce projet, certain sont le produit d'une longue expérience pour la défense de notre souveraineté: libre disposition des ressources naturelles; respect sans contraintes du droit de chaque peuple à adoper la structure économique qui lui convient et à donner à la propriété privée les modalités dictées par l'intérêt public; renoncement à l'emploi d'instruments et pressions économiques pour réduire la souveraineté des Etats; subordination du capital étranger aux lois du pays qui l'accueille; défense expresse aux corporations transnationales d'intervenir dans les affaires internes des nations; abolition des pratiques commerciales discriminatoires des exportations des pays non industrialisés; accords qui garantissent la stabilité et le prix juste des produits de base; ample et convenable communication des progrès technologiques et scientifiques, à moindre coût et avec plus de célérité, aux pays en voie de développement; possibilité d'investissements à long terme, moyennent un taux réduit d'intérêt et sans engagements, pour le financement du développement.

Après avoir été présentée cette initiative devant la Troisième Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, et après de longues négociations au sein d'un Comité spécial dudit organisme, il est nécessaire de souligner l'attitude positive et enthousiaste des peuples et des gouvernements dont les conditions et les aspirations sont semblables aux nôtres, et de ceux qui comprennent ces principes solidaires. Mais, en même temps, l'incompréhension et le manque de perspective de quelques unes des grandes puissances économiques ont été claires, prétendant différer l'établissement d'un nouvel ordre international qui comprenne la participation agissante des pays du Tiers Monde, qui groupe plus des deux tiers de l'humanité.

Cette situation ne peut être étrangère à ceux qui, tout en s'efforçant de donner des meilleures organisations administratives aux

nations, doivent partager aussi les sentiments de fraternité et de justice entre les peuples.

Nos ancêtres ont su se procurer des connaissances; ils ont fait des efforts et ont développé l'habilité nécessaire pour répondre d'une façon convenable aux nécessités de leur époque. Pour cela, en reconnaissant des réalisations, aussi bien dans le domaine de l'administration que dans celui de l'humain, nous rendons hommage à tous ceux qui, connus ou anonymes, se sont dévoués pour le service de l'administration.

Dans la trajectoire de ces hommes et dans les tâches de ceux qui poursuivent leurs efforts, a été présent le défi enrichissant entre le seule recherche de l'efficacité et obligation de servir à la réalité; entre le désir du changement et les résistances traditionnelles à toute réforme; entre les mises au point célebrement techniques et la vision pratique qu'exigent les carences ancestrales des peuples; entre l'indispensable contrôle du processus administratif et la célérité imposée par la vie contemporaine; enfin, entre le désir véhément de perfectionner l'organisation, que si l'on l'exagère néglige d'importants facteurs, et le besoin urgent dans nos pays, d'accomplir des objectifs et des programmes sociaux.

Nous formons des vœux pour que les travaux du Congrès produisent des résultats aussi satisfaisants que possible.

Quant au pays amphitryon, même avant que s'initient ces travaux, nous pouvons nous féliciter d'avoir reçu des bénéfices de concrets de cette rencontre, en ayant rendu possible l'actualisation des études sur notre propre administration publique, études qui ont été recueillies dans un récent numéro de la Revue de l'Institut International et dans les exposés qui vous seront communiqués.

La réalisation de ce Congrès triennal, pour la première fois dans un pays latinoaméricain, a rendu possible également l'organisation du Premier Séminaire Interaméricain de Réforme Administrative, qui a produit un riche et promettant échange d'expériences.

En formulant des vœux pour le succès de vos travaux, j'ai l'honneur de déclarer inauguré, au nom du Président des Etats Unis Mexicains, aujourd'hui, 22 juillet 1974, le XVI^e Congrès International des Sciences Administratives.